

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 27 mars 2023

Délibération n°2023/055

Nombre de conseillers :

En exercice : 66 Présents : 48 Votants : 58 Pour : 58 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 27 mars à 18h30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à St Maurice l'Exil, sous la présidence de Madame Sylvie DEZARNAUD, Présidente de la Communauté de communes. La séance du Conseil communautaire est ouverte au public et transmise en direct sur la chaîne Youtube de EBER dont le lien est disponible sur www.entre-bievretrhone.fr

Date de convocation du Conseil : 20 mars 2023

MEMBRES PRESENTS :

AGNIN	Mr MONTEYREMARDE Christian
ASSIEU	Mr SEGUI Jean-Michel
AUBERIVES SUR VAREZE	Mme CLARET Nelly
BEAUREPAIRE	Mr PAQUE Yannick - Mme MOULIN MARTIN Béatrice
BELLEGARDE POUSSIEU	Mr MEYER Constant
CHALON	Mme TYRODE Elisabeth
CHANAS	Mr MALATRAIT Jean Charles - Mme COULAUD Raymonde
CHEYSSIEU	Mr BONNETON Gilles
CLONAS SUR VAREZE	Mr VIALLATTE Régis
JARCIEU	Mr BERHAULT Yann
LE PEAGE DE ROUSSILLON	Mr MONDANGE André - Mme ALBUS Delphine – Mr DARBON Thierry - Mr COURION Sébastien
LES ROCHES DE CONDRIEU	Mme DUGUA Isabelle - Mr PAVONI Jean-François
MOISSIEU SUR DOLON	Mr MANIN Gilbert
MONSTEROUX MILIEU	Mr MERLIN Denis
MONTSEVEROUX	Mr PIVOTSKY Pierre
PACT	Mr ILTIS Laurent
PISIEU	Mr DURIEUX Jean Luc
PRIMARETTE	Mr MERCIER Serge
REVEL TOURDAN	Mme DEZARNAUD Sylvie
ROUSSILLON	Mr DURANTON Robert – Mr PEY René - Mme BONNET Josette – Mr ROUSVOAL Marc - Mme LIHOSSIER Nathalie
SABLONS	Mr TEIL Laurent – Mme MOREL Nathalie
SAINT ALBAN DU RHONE	Mr CHAMBON Denis
SAINT CLAIR DU RHONE	Mme LECOUTRE Sandrine - Mr MERLIN Olivier
SAINT JULIEN DE L'HERMS	Mr MONTEYREMARDE Axel
SAINT MAURICE L'EXIL	Mr GENTY Philippe - Mme LIBERO Marie-France - Mr CORRADINI Louis – Mme RABIER Christine – Mr RULLIERE Claude
SAINT PRIM	Mr CROS Michel
SALAISE SUR SANNE	Mr VIAL Gilles – Mme BUNIAZET Françoise – Mme GIRAUD Dominique - Mr AZZOPARDI Xavier
SONNAY	Mr LHERMET Claude
VERNIOZ	Mme REUX Monique

EXCUSES AVEC POUVOIR : Mme MONNERY Annie pouvoir à Mme MOULIN MARTIN Béatrice – Mr SOLMAZ Kéan pouvoir à Mr PAQUE Yannick – Mr GARNIER Jacques pouvoir à Mr MONTEYREMAR Axel – Mme ROBERJOT Véronique pouvoir à Mme ALBUS Delphine – Mr IMBLOT Jean-Paul pouvoir à Mme DEZARNAUD Sylvie - Mr PASCAL Michel pouvoir à Mme TYRODE Elisabeth – Mme HAINAUD Marie Christine pouvoir à Mme BONNET Josette - Mr BOUSSARD Gérard pouvoir à Mr DURANTON Robert - Mme CHOUCHANE Aida pouvoir à Mr RULLIERE Claude - Mr MOUCHIROUD Robert pouvoir à Mr SEGUI Jean-Michel -

EXCUSES : Mr DOLPHIN Jean-Michel – Mr FLAMANT Yann – Mme GRANGEOT Christelle – Mr ANDRE Sébastien – Mr GIRARD Gabriel – Mme OGIER Karelle – Mme BATARAY Zerrin - Mr BECT Gérard – Mr DESSEIGNET Frédéric - Mr REY Jean Marc – Mr SATRE Luc -

Monsieur Robert DURANTON a été élu secrétaire de séance.



OBJET : Convention avec Initiative Isère Vallée du Rhône (IIVR)

- Vu la délibération n° AP-2022-06 / 07-1 3-6750 du Conseil régional des 29 et 30 juin 2022 approuvant le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII),
- Vu la Convention relative aux aides aux entreprises entre la Région Auvergne Rhône-Alpes et la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône,
- Vu l'appel à contribution 2023 d'IIVR indiquant un montant pour la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône de 42 588,42 €, ci-jointe,

Considérant le projet de convention 2023 avec IIVR, ci-jointe,

Considérant la présentation réalisée en commission « Tourisme – Economie de Proximité » du 07 mars 2023,

Considérant l'importance d'un accompagnement communautaire des entreprises dans leur reprise ou création d'activité.

Le réseau Initiative France accompagne les entreprises dans leur reprise ou création d'activités.

Il intervient pour les entreprises qui ont des plans de financements de 15 000 € jusqu'à plus de 350 000 €.

Il intervient notamment pour l'attribution de prêts d'honneur visant à renforcer les fonds propres des porteurs de projets, leur permettant ainsi d'accéder aux outils de financements bancaires. La durée moyenne de remboursement d'un prêt est de 3 ans :

- Depuis 2011, Initiative Isère Vallée du Rhône assure des permanences dans les locaux de la Communauté de communes à Saint Maurice l'Exil et Beaurepaire.

- Durant 3 ans (2019-2021), la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône a abondé au fonds de prêt d'honneur d'Initiative Isère Vallée du Rhône avec une participation à hauteur de 50% du montant du prêt attribué par Initiative Isère Vallée du Rhône avec un plafond de 8 000 € / projet.

Pour les prêts d'honneur validés en 2023, le taux de participation d'EBER au fonds de prêt sera de 33%, par réaffectation des remboursements perçus sur les abondements EBER et sans nouvel abondement d'EBER.

Une permanence sera assurée au pôle de Proximité à Beaurepaire 2 jours par mois environ et 15 jours par mois environ à Saint-Maurice-l'Exil, représentant une mise à disposition de locaux et de matériels évaluée au montant de 5 365 €.

**Le Conseil communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité de ses membres,**

APPROUVE la convention de partenariat 2023 entre Initiative Isère Vallée du Rhône et la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône ci-jointe fixant la contribution financière de EBER à 42 588,42 €, établie sur la base de 0,62 € par habitant,

AUTORISE Madame la Présidente à signer tout document relatif à ce dossier,

CHARGE Madame la Présidente et Madame la Responsable du service de gestion comptable de Roussillon, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme
La Présidente,
Sylvie DEZARNAUD